

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 18 décembre 2008

**OPTIONS SUR CONTRAT À TERME SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES  
CANADIENNES DE TROIS MOIS  
SYMBOLE ADDITIONNEL D'OPTIONS SUR CONTRAT À TERME**

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la CDCC) informent tous les participants du marché des options de la possibilité de symbole additionnel pour identifier des nouvelles séries d'options sur le contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX).

En raison de la récente fluctuation des prix du sous-jacent du OBX et d'une pénurie du nombre de codes alphabétiques identifiant chaque série, la Bourse et la CDCC créeraient un nouveau symbole : **OBW - pour identifier les séries d'options ayant un prix de levée de cent dollars (100,00 \$) et plus.**

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Louise Leclair, analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres compensateurs de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations.

Joëlle Saint-Arnault  
Vice-présidente, Affaires juridiques

Circulaire no : 252-2008